



Section des départementaux 35

APRES LES MALLETES DU MAL-ÊTRE,

place aux Valisettes du départ ?



L'intersyndicale a rencontré le Président le 4 juillet.

Suite au succès de l'action « **RETOUR DE LA MALLETTE** », l'intersyndicale a rencontré le Président J.L ; Tourenne. Le contexte a évolué depuis le 15 mai et les échanges se sont rapidement concentrés autour de la question de la **réforme territoriale**. Le Président a acté que les projets internes de la mallette seront « revisités »

Au regard du contexte mouvant, il est encore tôt pour être clairement fixé sur tous les éléments de cette réforme, néanmoins :

Le service public, son sens et les conditions de sa mise en œuvre sont en jeu ! L'intersyndicale a fait part de son inquiétude

- Quelle sera l'ampleur des transferts (Rennes Métropole, la Région, les intercommunalités) et dans quelles conditions ?
- Pour limiter le montant des budgets transférés, le CG ne va-t-il pas faire une politique de « la terre brûlée » en rognant sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement ?
- Quels impacts et choix imposés pour « absorber » la baisse de 54 millions (par an !) de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) liée au 11 milliards d'économie à réaliser dans la fonction publique territoriale ?...etc.

... et tout cela avec en toile de fond des changements d'interlocuteurs : un Président sur le départ, une Directrice Générale des Services qui part à Rennes Métropole et remplacée par le DGA du Pôle territoires...

Au sein des services, le mal-être perdure ! L'intersyndicale a rappelé ses revendications...

- Un état des lieux complet des besoins des services : comptabilisation des heures « écrêtées » et heures « hors bornes » et création de postes
- Abandon des multiples projets et réunions qui ne s'inscrivent plus dans les priorités actuelles et poursuite de ceux qui permettent de consolider les missions et l'organisation des services.

Les débuts de réponse sont insuffisants et à confirmer :

- Sur la réforme territoriale, mise en place au sein de l'Assemblée d'un comité de « veille et prospective » (dont est exclue la Vice-présidente en charge du personnel !) ; les syndicats seront « informés et concertés », contacts inter-collectivités à mener...
- Sur les moyens donnés aux services, il faudra se contenter du maintien du principe de l'effectif constant : pas de suppression de postes envisagée dans les projections pour les années à venir !

Dans ce contexte, l'intersyndicale est unanime pour maintenir en alerte les agents et les responsables administratifs et politiques et agir contre les atteintes portées à la qualité du service public et aux conditions d'exercice des agents.